



Fédération Française d'Esgrime

LIGUE D'Auvergne

Correspondance à adresser à :

Gérard DULIN
23 rue J.PH.RAMEAU
63800 COURNON
Tél : 04-73-77-75-83
Email : gdulin@wanadoo.fr



Cournon le 13 AVRIL 2005

COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE DU 11 AVRIL 2005

Présents :

- **Ligue** : Mmes DUBREUIL, JAMOT
MM. BELLANGER, BESSON, CHOY, DELORME, FREYSSINIER PH. , LARTIGUE (CTS), MOLLE,
PENET, PITIOT
- **CDE** : M.SAIGNOL (43)

- **CLUBS** : Mme FLEURY (MOZAC)
MM. DEROUET (USI) ,DEFLASSIEUX (CHAMALIERES) , FREYSSINIER A. (AURILLAC) ,
JULIEN et NARGEOLLET (MONTLUCON) , LAMARCADE (VALS) et THIVEL (YSSINGEAUX).

Excusés :

- Mme DUREISSEIX, MM. CAROFF, METAIS, RONDINE.

FETE DES JEUNES :

- Désignation des responsables presentis, par arme.

Fleuret masculin : Me SANSANO

Fleuret féminin : Me RUDEL (ou PENET Mathilde)

Epée masculine : Me CHEVALIER

Epée féminine : Me LARTIGUE Aude

Sabre masculin : Me FREYSSINIER

Sabre féminin : DIDILLON Adrien

Le déplacement collectif se fera suivant les éléments donnés par M.PENET.

Equipement des participants : Mme DUBREUIL et le Président prendront contact avec le fournisseur habituel.

ASSEMBLEE GENERALE 2005 :

- C'est le département de l'ALLIER qui devrait organiser l'A.G. cette année, nous attendons la proposition d'un club.
- La date retenue est fixée au 18 septembre 2005.
-

Siège social : Maison des Sports, place des Bughes, -63000 CLERMONT FERRAND

- Il faut dès à présent prévoir que cette assemblée sera élective puisque le comité élu ne comporte que 14 membres pour 30 places. Les dames (12 places réservées) seront les bienvenues.

Le Président préparera pour le prochain comité directeur une modification du règlement intérieur de la ligue afin de fixer un nombre maximum d'élus par club.

Cette modification sera votée en assemblée générale extraordinaire avant l'assemblée générale et s'appliquera donc aux élections complémentaires.

Ceci afin d'éviter la venue éventuelle de 16 candidats ou candidates d'un même club, ce qui n'avait pas été envisagé par le règlement de la FFE.

SITE INTERNET DE LA LIGUE :

- La ligue a changé d'adresse pour son site Internet :

-

www.auvergne-escrime.net

Nous avons sur ce site une page pour chaque club et comité départemental, à vous de nous faire connaître ce que vous voulez voir figurer sur cette page.

Si vous avez un site personnel n'oubliez pas de nous le faire savoir pour pouvoir faire un lien entre les deux sites club ou CD et ligue.

STAGES PREPARATION FETE DES JEUNES :

- Les sélections pour ces stages sont faites par Me.LARTIGUE et son E.T.R. avec l'accord du Président.
- En minimes et benjamins les performances dans les tournois de zone et d'inter zone pourront prévaloir sur le classement régional.
- Le stage sabre sera organisé par Me FREYSSINIER dans le CANTAL les 20,21 et 22 avril 2005.
- Le stage épée sera organisé par Me LARTIGUE à VICHY les 29,30 avril et 1er mai 2005. Il reste encore 5 ou 6 places de disponibles, n'hésiter pas à nous envoyer les jeunes de vos clubs intéressés par ce stage.
- Le stage fleuret sera organisé par Me.LARTIGUE à CHOMELIX les 18,19 et 20 avril 2005.

QUESTIONS DIVERSES.

- La réunion de zone se tiendra à CLERMONT le 2 juillet 2005, sont invités les 4 Présidents de ligue, le Président de la zone actuel M.SABATIER, les CTS, les responsables d'armes et pour la ligue d'Auvergne les responsables des commissions d'armes et d'arbitrage.
- Nous ferons parvenir aux personnes concernées une invitation.
- Modification des tarifs d'arbitrage suivant directives de la FFE. , + 1€ pour les arbitres régionaux.
- **ARBITRAGE :**
- Les comités départementaux qui n'ont pas de commission d'arbitrage doivent en créer une.
- Pour faciliter le travail de la commission régionale, en attendant cette création, il serait bon que chaque comité nous donne le nom d'un responsable départemental au courant des arbitres existants ou en formation.
- La commission d'armes de la ligue se réunira le 2 mai 2005. Le responsable de cette commission convoquera les membres individuellement.

-Convention triennale avec le conseil régional :

- le Président remet aux présents une copie du contrat emploi – tremplin
- Il est également remis aux membres du comité une copie des éléments concernant cette convention. Les membres du comité voudront bien faire parvenir au Président leurs suggestions concernant cette convention, ceci avant début mai car nous devons prendre rendez-vous avec la vice-présidente chargée des sports à compter du 15 mai 2005 en ayant en main les éléments de cette convention éventuelle. Sachant que le financement serait de l'ordre de 30% il faut donc que la ligue soit en mesure de financer les 70% restant.

- Les clubs qui souhaitent écrire à la Fédération doivent le faire sous le couvert de la ligue obligatoirement (statuts de la fédération), dans tous les cas nous transmettrons vos courriers mais nous serons ainsi informés de ces courriers que nous devons co-signer et qui sans cela nous sont retournés par la FFE.

le secrétaire

le Président